



Le Réseau RIVAGE (Réseau Interprofessionnel Voué à la personne Âgée) à pour objectif le maintien des personnes âgées au domicile et la coordination.

C'est un Réseau Gériatrique.

Nous sommes financés par l'ARS et le CG2B, comme association à but non lucratif.

L'équipe se compose d'une diététicienne, d'un ergothérapeute, d'un médecin gériatre et d'une infirmière coordinatrice.

CE QUE LE RÉSEAU FAIT :

- SUITE À UN SIGNALEMENT

(Par un aidant personnel, professionnel, un établissement de soins, une structure d'aide à domicile le patient lui même) d'une personne en perte d'autonomie, ou avec des problèmes cognitifs, amaigrissement, isolément...le réseau peut intervenir.

- LES CONDITIONS :

Le patient doit :

Faire partie de la zone géographique d'intervention du Réseau : de Brando à Lucciana, le Cap Corse et le Nebbio.

Avoir au moins 75 ans ou 60 ans pour suspicion maladie d'Alzheimer ou démence apparentée,

Le médecin traitant doit donner son autorisation,

Le patient ou un représentant doit signer un consentement éclairé.

EN PRATIQUE :

- L'équipe se rend au domicile pour faire une évaluation médico-sociale et environnementale,

- elle rédige un Plan Personnalisé qui est envoyé au médecin traitant.

Une fois approuvé il est mis en place.

- les professionnels sont informés de notre prise en charge et invités à prendre contact.

- Un suivi téléphonique est protocolisé,

- une deuxième évaluation programmée à un an, avant si besoin.

- Nous mettons en place un cahier de liaison à disposition des partenaires, qui reste à demeure chez le patient.

- Le Réseau fait le lien avec les services sociaux.

- Nous assurons un suivi en nutrition et proposons une visite de l'ergothérapeute quand il y a besoin d'évaluer l'environnement pour adapter l'habitation à la perte d'autonomie.

Nous déchargeons les soignants de tout ce qui est chronophage (hors soins) dans l'exercice professionnel quotidien au près du patient en coordonnant l'intervention d'autres partenaires.

CE QUE LE RÉSEAU NE FAIT PAS :

- Le Réseau n'assure pas les soins,
- ne se substitue pas aux professionnels,
- Le réseau respecte le libre choix du patient, Pour les patients n'ayant pas de soignant attitré, nous leur proposons la liste des professionnels en fonction de leur lieu de résidence.
- Le Réseau n'a aucun lien avec les SSIAD ou HAD, lorsque les patients sont dirigés vers ces structures, c'est sur décision du médecin traitant ou hospitalier en accord avec le patient.
- Le réseau ne demande pas une rétrocession d'honoraire pour les patients suivis.
L'adhésion des professionnels de santé au réseau est gratuite.

Contactez le réseau :

Pascale Cousin-Sialelli : infirmière coordinatrice au 04.95.59.83.74

D.I.S.S., Les terrasses du Fango,

Association Rivage,

20200 BASTIA.

Email : rivage2b@hotmail.fr